

M. HOMUTH: Le premier ministre voudrait-il bien nous fournir un rapport sur la Société des Nations et indiquer la mesure dans laquelle elle fonctionne actuellement? Je crois savoir qu'elle a transporté certaines de ses sections, notamment le Bureau international du Travail, aux Etats-Unis.

M. le PRÉSIDENT: Le crédit n° 48 se rapporte à la Société des Nations. Le poste à l'étude ne comprend que les dépenses des délégués.

Le très hon. MACKENZIE KING: La question peut être considérée comme relevant du crédit à l'étude. Mon honorable ami le sait sans doute, les moyens de fonctionnement de la Société des Nations ont beaucoup diminué et son fonctionnement effectif s'est vu réduit à des proportions minimes. Le personnel du secrétariat est tombé de quelque 700 personnes à une centaine, sauf erreur. En parlant de la Société des Nations, beaucoup de gens se représentent le Bureau international du Travail qui, à certains égards, constitue peut-être la plus importante partie de l'œuvre accomplie à Genève. Le Bureau international du Travail s'est vu, lui aussi, forcé de réduire considérablement son personnel et, comme mon honorable ami l'a indiqué, certains membres de son secrétariat seraient venus s'installer à l'université de Princeton pour poursuivre leur travail. A l'heure actuelle, la Société fonctionne plus en apparence qu'en réalité. Son secrétaire, M. Avenol, a démissionné. J'ai sous la main un télégramme que ce dernier a rédigé au sujet de sa démission. Comme cette dépêche constitue jusqu'à un certain point un compte rendu de la situation de la Société, je pourrais mieux répondre à la question de mon honorable ami en en donnant lecture. Reçue le 25 juillet, elle se lit ainsi:

Vu l'impossibilité de tenir réunion du conseil et de l'assemblée, j'ai l'honneur de faire individuellement aux Etats membres de la Société des Nations la communication suivante:

Cette dépêche, signée du secrétaire général de la Société des Nations, M. Avenol, est adressée aux ministres des Affaires extérieures des différents pays membres de la Société des Nations.

En 1932, le Conseil de la Société des Nations et à son tour l'Assemblée m'ont élu à l'unanimité secrétaire général. L'unanimité de ceux qui m'ont désigné à cette charge m'a imposé une mission que je n'ai jamais désespéré de remplir. Jusqu'à septembre 1936 j'ai cru que certaines réformes inévitables permettraient à la Société des Nations de mener sa tâche à bonne fin en regroupant les forces qui s'en éloignaient. Depuis, la modification du pacte a fait partie du programme de la Société des Nations, mais la situation s'est constamment détériorée. Néanmoins, il paraissait encore y avoir lieu d'espérer,

en vue de l'avenir, établir sur des bases de collaboration aussi étendues que possible, l'importante œuvre économique, sociale et humanitaire inaugurée et développée par la Société et qui ne se rattachait pas nécessairement à l'organisation envisagée par le pacte de 1919.

Sur ma proposition, on a adopté un avant-projet pour la création d'un comité central des questions économiques et sociales. Sa constitution, simple et élastique à la fois, avait pour objet de permettre à cet organisme, tout en lui laissant beaucoup d'initiative, de rétablir la collaboration entre les Etats membres et les Etats non membres sur les questions les intéressant tous également, et d'établir cette collaboration en dehors des discussions sur le pacte de 1919. Des Etats importants, bien que n'étant pas membres de la société, s'y étaient déjà intéressés, mais quand l'Assemblée a ratifié le projet dans son entier, la guerre était déclarée. Depuis lors, j'ai dû à mon grand regret, réduire graduellement les frais de la Société des Nations à un niveau continuellement en baisse et conforme à ses ressources financières. Quant l'Assemblée établit les règlements qu'il fallait suivre à cette fin, on m'a accordé des pouvoirs extraordinaires pour les mettre à exécution. J'ai constamment veillé à maintenir les finances de la société dans des conditions telles que le risque d'une complète interruption ne pût jamais priver les Etats membres de leur liberté de décision.

Comme il n'a pas été possible pour la plupart de ses membres de se réunir, je n'ai pu bénéficier de l'appui de la commission consultative, qui m'eût été d'autant plus utile que les difficultés allaient en augmentant. La commission sera appelée à se réunir en août.

J'ai été vivement touché du départ de mes nombreux compagnons de travail. J'ai adopté comme principe de maintenir, surtout dans les sections techniques, un personnel rompu à la besogne, capable de garder bien vivaces les traditions de compétence et de dévouement du secrétariat. Puisque l'Assemblée, le conseil et les comités ne peuvent se réunir à l'heure actuelle, les pouvoirs constitutionnels du secrétaire général sont en fait suspendus. Les fonctions qui subsistent, surtout l'administration d'un personnel réduit et la gestion des finances de la Société des Nations, ne justifient plus le maintien de la haute direction politique qui n'est plus compatible avec la situation réelle. Le travail des sections techniques pourraient se continuer pour le moment sous forme d'un organisme mieux adapté aux besoins de l'heure tout en effectuant des économies substantielles.

Par conséquent, tout en témoignant ma profonde gratitude envers tous les membres de la Société des Nations qui ont bien voulu me donner l'appui de leur bonne volonté et de leur confiance, je leur demande de me libérer de la tâche qu'ils m'avaient confiée. Je me propose d'annoncer la date à laquelle ma démission prendra effet, après la prochaine réunion de la commission consultative. Je considère attentivement les mesures qu'il convient de prendre pour m'assurer que l'administration et le travail du secrétariat se continueront. Je formulerais des propositions à ce sujet en temps et lieu.

Il ressort de cette dépêche que, pour le moment du moins, la Société se trouve dans une espèce d'état comateux. Elle revivra peut-être, une fois la guerre terminée et je suis certain que beaucoup de personnes entretiennent l'espoir qu'elle pourra encore rendre de grands services dans le monde.